

Pacy sur Eure Volley-Ball

Président : Jean-Paul DUBIER
 1, rue des Petits Bois
 27120 FONTAINE sous JOUY
 Tél Port : 06.81.75.21.70
 E-Mail : contact@pacyvolley.com
 Site internet : www.pacyvolley.com



Assemblée Générale du PEVB

Le président ouvre la séance à 19h00, pointe les présences (13) et les procurations (14), puis remercie les personnes présentes et présente le rapport moral pour la saison écoulée.

Rapport moral 2019-2020

La saison 2019-2020 a été pour le moins chaotique.

Cela dit le PEVB a compté 80 licenciés, son record depuis 2015-2016 avec 83.

28 licences seniors volley-ball et volley pour tous, et 45 licences jeunes compétition ce ratio seniors/ jeunes nous qualifie comme club formateur et a permis d'obtenir le label Club Formateur Futur de la FFvolley, l'un des 3 clubs labellisés du département.

Difficile de parler de résultats même si nos jeunes M13 et M11 se hissent régulièrement sur les podiums à cause de l'interruption des rencontres. Nos seniors masculins se maintiennent en Régionale 1 et vont attaquer leur 24ème saison à ce niveau.

Nos loisirs sont de plus en plus nombreux et sont même passés très régulièrement à deux entraînements par semaine.

Ils ont pu effectuer 90 % des tournois de la saison avant qu'elle ne s'arrête.

Nos nouveaux maillots sont (enfin) arrivés, merci à nos partenaires.

Je terminerai en remerciant encore et toujours Bernard et Amine ainsi que Jean-Marc et Sabine, deux parents de jeunes joueuses et joueurs qui ont su les épauler lorsque j'ai dû décrocher quelques mois.

La saison va démarrer, ce sera peut-être « masqués » pour une grande partie, mais nous continuerons notre activité.

Adopté à l'unanimité des voix en séance

Rapport financier 2019-2020

Côté recettes :

les subventions ont été maintenues, mais pas de nouvelles de la subvention habituelle de Ménilles qui compensait les frais d'intervention sur les écoles, d'autre part, en raison de l'arrêt généralisé des activités, les partenaires n'ont pas été facturés pour la saison, d'où l'absence de recettes sur ce poste.

Côté dépenses :

Le poste associatif a augmenté, mais cela fait plusieurs années que nous mettons un point d'honneur à ne pas avoir d'amendes.

Nous n'avons plus de salariés et recourons aux services fournis par le Comité Départemental.

Les maillots sont arrivés peu avant l'arrêt des activités et n'ont donc pas eu leur pendant de recettes sur les sponsors ou les ventes.

Nous sommes à jour pour tout, et dégageons un solde positif de 1658,67€ qu'il faudra affecter par un vote. Le fonds associatif qui cumule les résultats de chaque exercice est là pour couvrir

Pacy sur Eure Volley-Ball – Association loi 1901 affiliée à la FFvolley N° d'affiliation FFVB : 0279614 - Siret :
 42 170 142 600 023 N° récépissé Préfecture : 7361 du 21 avril 1993 / Agrément Jeunesse et Sport : N° 27995530
 Siège social : Mairie de Pacy sur Eure – Place Tomasini – 27120 PACY sur EURE
 Adresse Postale : PEVB – 1, rue des Petits Bois – 27120 FONTAINE sous JOUY

Salle de Sport : COSEC du CES – Tél : 02.32.36.98.22 Contacts et renseignements au 06.81.75.21.70 ou 06 13 37 49 06

toute défaillance.

Vote du rapport financier à l'unanimité des voix en séance.

Vote à l'unanimité des voix en séance de l'affectation du résultat au fonds associatif .

Élections

Élection d'un nouveau Comité Directeur

Le Comité directeur se réunit quatre fois dans l'année, ses membres se chargent en général de différentes tâches de soutien et élisent le bureau (Président, Secrétaire, Trésorier) qui gère au quotidien.

Il est fait appel à candidatures.

Lisa Maillard et Johanna Tessier se proposent pour suivre les loisirs, Valentin Boissiere et Pierre Mabire pour suivre les seniors, David Guichard pour les relations avec la Mairie, Bernard Caron, Jean-Paul Dubier et Amine Hachelaf pour former le bureau.

Jean-Paul Dubier est élu Président

Bernard Caron est élu Trésorier

Amine Hachelaf est élu Secrétaire

Tous sont élus à l'unanimité des voix en séance.

Contrôleurs aux comptes.

Les précédents nous ont quitté, nous avons donc besoin de deux personnes pour contrôler et valider les comptes, ce qui se fait une fois dans l'année avant l'assemblée du club.

Pas de candidats. Des propositions de candidats seront soumises ultérieurement à un vote par mail.

Saison 2020-2021

Les perspectives budgétaires s'annoncent plus délicates en raison des difficultés de toutes les entreprises partenaires.

Un effort doit être fait pour en trouver de nouveaux pour remplacer les défections.

Concernant les subventions, l'aide départementale aux structures sportives est globalement maintenue par un jeu d'augmentation du point pour compenser la saison précédente de référence écourtée.

Côté Mairie, elle devrait aussi être maintenue.

ANS (ex CNDS), notre projet a été rejeté cette saison, nous n'aurons donc rien de ce côté, mais la tendance était fortement à la baisse.

Projet tarifaire :

Les tarifs demeurent inchangés, mais on souhaite faire un geste sur les renouvellements pour compenser l'activité réduite de la saison précédente. Après débat sur l'opportunité d'une telle mesure, une réduction de 21€ sur les cotisations des jeunes dans le cas d'un renouvellement uniquement est soumise au vote.

Acceptée à l'unanimité.

Pour organiser les tournois nous avons besoin d'un jeu de poteaux et de filet, ce sera à financer sur de nouvelles recettes ou sur une aide de la mairie si possible.

Le site internet peut-il être développé ? (Johanna), tout repose sur la collecte d'informations et la coordination des éléments photographiques à faire paraître sur le site et Boniface. Ce rôle était tenu par un service civique qui n'est plus disponible pour cette tâche.

On doit échanger entre gens intéressés par ce travail.

Protocole sanitaire

Le fonctionnement lié aux données sanitaires est directement défini par le protocole Fédéral et par les exigences de la Mairie. Un projet présenté en séance sera envoyé à tous les membres du Comité Directeur pour étude et validation avant affichage au COSEC.

Nécessité de désigner un délégué Covid club pour les équipes en compétition. Il s'assurera que le nécessaire est là :

Gel hydro-alcoolique, liste d'émergence impérative des présents avec n° de tel, désinfection des équipements matériels.

Toutefois, le nettoyage des équipements reste encore à préciser.

Le port du masque est obligatoire partout pour tous les inactifs (encadrants, spectateurs, parents...), sauf pour les joueurs sur le terrain.

Les vestiaires ne seront pas accessibles pour l'instant, les pratiquants doivent donc arriver en tenue.

Prise de température (au-delà de 37°8, retour à la maison).

Les créneaux horaires demeurent inchangés.

Les entraînements seront assurés par Johan Rufin le mardi, Zakaria Bakri et Aurélien Georgeault le mercredi en remplacement de Benjamin qui est parti vers un club de province.

L'équipe seniors R1 va être engagée en championnat, les calendriers loisirs vont être établis sous peu lors de l'Assemblée du Comité.

Concernant la journée des Associations du 5 septembre, les volontaires pour assurer les permanences se sont déclarés.

La reprise des activités aura lieu dès le lundi 7 septembre.

L'ordre du jour ayant été épuisé, et n'ayant plus de question, le Président remercie tout le monde pour sa participation et clos la séance à 21h00.